



Les gouvernements qui se sont réunis à Vienne en mars pour la 43^e session de la Commission des stupéfiants des Nations unies (CND) ont convenu d'intensifier les efforts pour mettre en œuvre des stratégies visant à obtenir des résultats quantifiables en matière de réduction de l'offre et de la demande de drogues illicites¹.

Afin de souligner l'importance que les États membres attachent au problème mondial du trafic illicite et de l'abus de drogues, les pays ont convenu d'inviter l'Assemblée générale des Nations unies à inscrire ce problème à l'ordre du jour de son Assemblée du Millénaire et du Sommet des chefs d'État et de Gouvernement du Millénaire qui se tiendront les 5 et 6 septembre à New York².

Afin d'entretenir l'élan politique dans la lutte anti-drogue, la Commission a également décidé d'organiser des réunions ministérielles de haut niveau en 2003 et 2008, qui coïncideront avec les échéances fixées pour des objectifs spécifiques, définis lors de la Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies sur les drogues (UNGASS) en juin 1998 (voir page 2).

Lors de cette session de la CND, les participants ont évalué les progrès accomplis dans le domaine de la réduction de la demande illicite de drogues et de l'éradication de la culture illicite de drogues, en passant en revue les mesures prises à ce jour pour atteindre les objectifs fixés lors de l'UNGASS. Les gouvernements, conjointement avec le Programme des Nations unies pour le contrôle international de la drogue situé à Vienne (PNUCID), se sont également accordés sur des mesures qui doivent assurer

43^E SESSION DE LA COMMISSION DES STUPÉFIANTS



Photos: UNDPH

La prochaine Assemblée du Millénaire des Nations unies inscrira la question des drogues son ordre du jour.

une approche plus ciblée pour atteindre ces objectifs.

Durant la réunion, la CND a adopté en tout 16 résolutions, dont huit ont été appuyées par l'Union européenne, à la suite de réunions de coordination organisées au cours de la session entre les États membres de l'UE sous la présidence portugaise du Conseil de l'Union européenne.

L'une de ces résolutions – présentée à l'initiative du Royaume-Uni et



Photos: NIAD

Les participants la CND ont valu les progrès accomplis dans le domaine de la réduction de la demande illicite de drogues et de l'éradication de la culture illicite de drogues, en passant en revue les mesures prises ce jour pour atteindre les objectifs fixés lors de l'UNGASS.

soutenue par tous les pays de l'UE, l'Australie, le Canada et la Fédération russe – formule des propositions concrètes concernant la révision en cours du *Annual Reports Questionnaire* du PNUCID (ARQ)³. La résolution vise à éviter la duplication des efforts et à renforcer la transmission des données provenant de tous les pays à l'échelle mondiale.

La résolution adoptée prend également note du "Document de consensus de Lisbonne" (voir page 2), qui fait suite à une réunion soutenue par le PNUCID et accueillie par l'OEDT à Lisbonne en janvier 2000, à laquelle ont participé des experts en épidémiologie provenant d'organisations régionales

et internationales clés.

D'autres résolutions, adoptées par la CND et soutenues par l'UE, portaient, entre autres, sur la coopération internationale en matière de répression maritime contre les drogues; l'assistance aux consommateurs de drogues; la coopération et l'échange d'informations sur les drogues synthétiques; et le plan d'action sur la réduction de la demande élaboré pour mettre en œuvre la *Déclaration sur les principes directeurs de la réduction de la demande de drogues* adoptée à l'UNGASS.

Alain Wallon

¹ La CND est un organe subsidiaire du Conseil économique et social des Nations unies et le principal organe chargé de l'élaboration des politiques pour toutes les questions relatives au contrôle international des drogues. L'OEDT participe à ses réunions en qualité d'observateur. Les résultats de la 43^e session, tenue à Vienne du 6 au 15 mars, peuvent être consultés dans un communiqué de presse à l'adresse http://www.undcp.org/newsflash_media.html.

² Afin d'étudier comment renforcer la fonction des Nations unies face aux défis du 21^e siècle, l'Assemblée générale des Nations unies consacre son 55^e cycle de sessions au Millénaire et célébrera un Sommet du Millénaire.

³ Un instrument par l'intermédiaire duquel les pays sont invités par des conventions internationales à rendre compte de leur situation nationale en matière de drogues.

Document de consensus de Lisbonne "Systèmes d'information sur les drogues: Principes, structures et indicateurs"

Les 20 et 21 janvier 2000, l'OECD a accueilli une réunion technique soutenue par le PNUCID, destinée à renforcer la qualité, la comparabilité et l'utilité des informations épidémiologiques sur la consommation de drogues et ses conséquences à l'échelle internationale, informations nécessaires pour instruire l'élaboration des politiques aux niveaux national, régional et mondial.

La réunion avait pour objet de conseiller la Commission des stupéfiants (CND) – en tant qu'organe décisionnel des Nations unies en matière de drogues – sur les modalités de révision du *Annual Reports Questionnaire* (ARQ) du PNUCID (voir page 1). Vingt experts, qui représentaient des instances internationales et des réseaux régionaux, ont discuté: des objectifs et des conditions pour des informations stratégiquement pertinentes; des structures nécessaires pour supporter la collecte de données; et d'un ensemble possible d'indicateurs épidémiologiques comme base pour élaborer des rapports nationaux.

Le "Document de consensus de Lisbonne" résultant de cette réunion (voir <http://www.emcdda.org>) est un accord technique entre experts. Il comporte: une déclaration de principes concernant la qualité et la comparabilité de la collecte de données; des recomman-

dations sur les structures nécessaires pour supporter l'élaboration de systèmes d'information intégrés pour la collecte et l'analyse de données aux niveaux national, régional et mondial; et une liste de sujets d'ordre stratégique/politique pour lesquels des informations sont encore nécessaires.

Le document propose un sous-ensemble restreint de sujets pour servir de base à la définition d'un ensemble d'indicateurs de base communs. Ces derniers reposent sur des indicateurs clés développés par l'OECD et tiennent compte d'instruments utilisés dans d'autres régions. L'importance de développer une capacité analytique parallèlement au renforcement de la collecte de données est également soulignée, tout comme la nécessité de reconnaître les différences de niveau de développement entre les pays.

Lors de la 43^e session de la CND en mars, une résolution a été adoptée, laquelle invite le PNUCID à réviser la section du ARQ consacrée à l'épidémiologie en s'inspirant du "Document de consensus de Lisbonne". Le nouveau ARQ serait ensuite testé dans des pays à différents stades du développement en 2000, et un projet final soumis lors de la prochaine réunion de la CND en mars 2001, dans la perspective de son introduction en 2002.

Richard Hartnoll

Objectifs de l'UNGASS

En juin 1998, les pays participant à l'UNGASS se sont engagés à atteindre des résultats quantifiables en matière de lutte contre les drogues illicites.

Dis 2003, ils auront:

- mis en place des stratégies globales en matière de réduction de la demande de drogues;
- défini ou renforcé la législation et les programmes nationaux pour combattre la fabrication illicite, le trafic et l'abus de stimulants de type amphétamine ainsi que de leurs précurseurs;
- adopté une législation et des programmes nationaux en matière de blanchiment de capitaux.

Dis 2008, ils auront:

- éradiqué, ou sensiblement diminué, la fabrication et le trafic de substances psychotropes et le détournement des précurseurs;
- obtenu des résultats importants et quantifiables en ce qui concerne la réduction de la demande illicite;
- éradiqué, ou sensiblement diminué, la culture illicite du cocaïer, du cannabis et du pavot somnifère.

11^e Conférence internationale sur la réduction des risques liés à la drogue

La 11^e Conférence internationale sur la réduction des risques liés à la drogue s'est tenue à Jersey (UK) du 9 au 13 avril¹.

Lors des discours d'ouverture, des représentants de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du programme des Nations unies pour le contrôle international de la drogue (PNUCID) et de l'Onusida (Joint United Nations Programme on HIV/AIDS), se sont clairement exprimés en faveur d'un effort intégré et fondé sur la collaboration pour répondre aux risques liés à la drogue. Des présentations sur l'épidémie de VIH et l'hépatite C liée à la drogue ont ensuite confirmé à quel point il était urgent d'intervenir dans les pays en développement, en particulier en Europe de l'Est et en Asie du Sud-Est.

De hauts représentants des gouvernements d'Allemagne et de Jersey ont indiqué avec quel sérieux les États membres et les juridictions locales prennent désormais des mesures de réduction des risques.

La Conférence a fourni aux médecins, aux épidémiologistes, aux prestataires de services et aux groupes de consommateurs de drogues une occasion de se rencontrer et d'échanger des expériences à l'échelle internationale. Plusieurs porte-paroles ont souligné l'importance d'utiliser des approches fondées sur les faits en matière de politiques dans le domaine des drogues.

L'OECD a fait des présentations sur l'estimation de la prévalence et de l'incidence de la consommation problématique de drogues; l'évaluation de la mise en œuvre des mesures de réduction des risques; et les conséquences de la mondialisation sur l'offre et la demande.

*Roger Lewis et
Lucas Wiessing*

¹ D'autres informations sur la conférence sont disponibles à l'adresse <http://www.jersey2000.co.je>.



Relations entre exclusion sociale, drogues, et minorités ethniques

Au cours des cinq dernières années, l'exclusion sociale a été un thème récurrent dans la recherche sur la consommation de drogues. Plus récemment, l'attention a porté particulièrement sur les populations expérimentant des "processus multiples d'exclusion" tels que: l'appartenance à une minorité ethnique; la consommation de drogues; et les désavantages sociaux et économiques.

Il est souvent dit que les minorités ethniques sont plus vulnérables aux problèmes de drogue que les "autochtones". Toutefois, elles sont aussi plus vulnérables à d'autres problèmes d'ordre plus général, tels que la précarité du logement; l'isolement social; les désavantages économiques; et un accès limité à l'information, à la prévention et au traitement.

En septembre 1999, l'OEDT a lancé un projet visant à collecter les informations disponibles sur l'exclusion sociale et les drogues, en accordant une attention particulière aux minorités¹. Coordonné par le Point focal national du Royaume-Uni et l'Université du Middlesex, le projet couvre les 15 États membres de l'UE. Il aura pour but de clarifier les concepts et les définitions; et de procéder à la collecte et à l'évaluation critique des informations existantes. Il analysera également la relation entre l'exclusion sociale, les minorités et les drogues et identifiera des sujets de préoccupation clés. Des recommandations visant les futurs travaux de recherche européens seront formulées au cours du projet.

Les principaux partenaires nationaux impliqués dans le projet se sont rencontrés à Bruxelles les 25 et 26 février. Outre la mise en perspective les données nationales dans un contexte européen, ils ont exprimé leur préoccupation quant à la sensibilité de ce sujet de recherche. Les principales conclusions seront présentées dans un rapport final en novembre 2000.

Chlo Carpentier

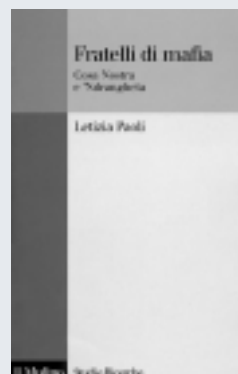
¹ Ce projet a fait suite à une réunion d'experts organisée à l'OEDT en décembre 1998, lors de laquelle a été présenté un aperçu des recherches réalisées à ce jour dans l'UE sur le thème spécifique des drogues et des minorités ethniques. La réunion a identifié des axes de travail pour l'OEDT dans ce domaine.



Photo: Oxfam UK

Exclusion sociale, un thème récurrent dans la recherche sur les drogues.

LIRE



Fratelli di Mafia: Cosa Nostra e 'Ndrangheta

Le nouvel ouvrage de Letizia Paoli, sur l'évolution et la position actuelle de deux des principaux groupements mafieux italiens, constitue une contribution majeure à la littérature académique existante. La Mafia a été présentée sous différents aspects au fil des ans. Depuis les années 1960, deux interprétations majeures ont été données. La première présentait la Mafia comme une manière d'être ou de se comporter. En rejetant la caricature d'une conspiration mafieuse monolithique, on a émis l'hypothèse que les familles ou les groupements mafieux étaient peu organisés. La seconde interprétation présentait la Mafia comme étant une forme de commerce illicite impliquant un certain nombre d'entreprises et d'activités.

Les revenus considérables générés par la production et l'exportation d'héroïne ont eu un profond impact sur l'organisation de la Mafia. Jusqu'à cette époque, ni la *Cosa Nostra* de Sicile, ni la *'Ndrangheta* de Calabria n'avaient véritablement accumulé de richesses. Les pratiques commerciales, utilisées dans le trafic de tabac et de drogue, ont mis à mal les valeurs traditionnelles de loyauté et d'omertà (silence). Des enquêtes clés menées sur le commerce de l'héroïne dans les années 1980, et l'émergence d'un féroce conflit armé à la même époque, ont forcé à la reconnaissance nationale du pouvoir de la Mafia en Italie. Paoli soutient que, pour la Mafia, les attraits du pouvoir ont la préséance sur la maximisation du profit. Ainsi, elle concilie le concept de la Mafia, en tant que manière d'être, avec celui de la Mafia en tant qu'entreprise économique illicite. Le moindre profit est acceptable si celui-ci est accumulé sur le territoire national où l'idéologie de la Mafia est politiquement dominante. On affirme souvent que la mondialisation du marché offre d'énormes opportunités à la diaspora mafieuse dotée d'antennes mondiales. L'hypothèse de Paoli suggère que la *Cosa Nostra*, *'Ndrangheta* et d'autres groupements mafieux pourraient renoncer à certaines de ces opportunités pour préserver leur identité traditionnelle et leur base de pouvoir.

Roger Lewis

Publié par: Società editrice il Mulino, Studi e Ricerche. • **Auteur:** Letizia Paoli. • **Date:** 2000. • **Langue:** Italien. • **Prix:** L 35,000. • **ISBN:** 88-15-07339-6. • **Des exemplaires peuvent être commandés à:** Società editrice il Mulino, Strada Maggiore 37, 40125 Bologna, Italie. Tel: ++ 39 051 256011. Fax: ++ 39 051 256034. E-mail: info@mulino.it. Site Web: http://www.mulino.it

L'OEDT est chargé de la sélection des ouvrages de cette rubrique et du texte présenté. Toutefois, le contenu des livres et des opinions qu'ils expriment relèvent de la responsabilité des auteurs eux-mêmes.

RENFORCER L'ÉVALUATION DE LA PRÉVENTION DE LA TOXICOMANIE: DÉVELOPPEMENTS EN 2000

L'objectif à long terme du processus EDDRA (Échange sur les actions de réduction de la demande de drogues) de l'OEDT est d'offrir une source d'informations sur les activités de réduction de la demande menées dans les États membres de l'UE et d'appuyer l'analyse de l'efficacité de ces interventions.

À court terme, l'objectif est de servir les planificateurs de programmes et les professionnels de terrain en leur fournissant des outils pédagogiques sur la conception, l'élaboration et l'évaluation de projets. Aujourd'hui, le processus EDDRA inclut un certain nombre de ressources pour atteindre cet objectif:

- la base de données EDDRA en tant que telle (http://www.emcdda.org/databases/databases_eddra.shtml);
- un groupe de "gestionnaires EDDRA" attachés aux Points focaux nationaux REITOX, responsables de la formation

et de l'inclusion des données des pays dans la base de données EDDRA;

- un cadre européen standardisé pour la présentation des projets (logiciel d'édition des projets);
- les manuels de l'OEDT sur les techniques d'évaluation;
- la banque d'instruments d'évaluation de l'OEDT (voir ci-dessous).

Afin de mieux répondre aux besoins des acteurs de terrain, des efforts considérables sont actuellement déployés pour renforcer l'accès aux ressources et aux matériaux susmentionnés dans l'ensemble de l'Union, notamment par l'extension linguistique des outils EDDRA. Les *Lignes directrices pour l'évaluation de la prévention de la toxicomanie* (publiées en anglais en 1998) sont désormais disponibles dans les 11 langues officielles de l'UE. Par ailleurs, une version multilingue du logiciel d'édition des données sera parachevée dans un futur proche. Cette nouvelle version du logi-

ciel permettra aux coordinateurs de projets locaux d'éditer et/ou de modifier les informations concernant leurs projets personnels dans leur langue nationale. Enfin, le système de recherche en ligne multilingue introduit en juin de l'année dernière et permettant de naviguer dans la base de données EDDRA en allemand, anglais et français sera étendu en mai à toutes les langues de la Communauté. En dépit des restrictions budgétaires, l'OEDT étudie actuellement, avec des partenaires nationaux et de l'UE, la possibilité de rendre EDDRA entièrement multilingue.

Des efforts considérables ont été consentis par les gestionnaires EDDRA pour renforcer la qualité des informations disponibles dans la base de données EDDRA, notamment en améliorant la qualité de l'édition des projets. La base de données devrait contenir quelque 300 projets d'ici la fin de l'année 2000.

Ces efforts conjugués constitueront le socle stratégique de la contribution de l'Observatoire à cet objectif ambitieux d'amélioration de l'évaluation des activités de prévention dans l'Union à moyen et long termes.

Philippe Roux

Banque d'instruments d'évaluation de l'OEDT (EIB)

La banque d'instruments d'évaluation (EIB) de l'OEDT, une base de données contenant des instruments destinés à l'évaluation de la prévention des drogues et des traitements dans l'Union européenne, est désormais disponible sous forme de prototype à l'adresse <http://eib.emcdda.org/eib/welcome.htm> et sera probablement finalisée avant la fin de l'année.

Lancée en 1997, la EIB contient à présent environ 40 instruments d'évaluation de la prévention et 110 instruments d'évaluation des traitements. La EIB se développe également d'un point de vue linguistique. Tous les instruments sont désormais disponibles en anglais, et certains en espagnol, français, italien, néerlandais et suédois.

La banque est conçue pour servir d'outil souple et évolutif permettant l'inclusion continue de nouveaux instruments et de nouvelles versions linguistiques ou l'adaptation des instruments existants à des paramètres spécifiques. Elle a été élaborée pour fournir aux professionnels un forum de discussion des sujets tels que l'utilisation et l'application des instruments recensés.

La navigation sur la EIB est facilitée par trois modes de recherche, qui permettent à l'utilisateur de trouver les instruments adaptés à ses intérêts spécifiques. Pour plus d'informations, veuillez contacter Ulrik.Solberg@emcdda.org ou Gregor.Burkhart@emcdda.org

Ulrik Solberg

Système d'information de l'OEDT sur les activités de formation (ISTRA)

L'OEDT met actuellement en œuvre son système d'information sur les activités de formation (ISTRA). Cette base de données est le résultat d'une étude menée par l'OEDT en 1999 concernant la formation universitaire et non-universitaire dans le domaine de la réduction de la demande.

L'ISTRA offre des informations et des données sur la formation universitaire et professionnelle dans le domaine de la réduction de la demande de drogues aux étudiants, enseignants, planificateurs et décideurs de l'Union européenne. La base de données contient des informations sur plus de 100 programmes de formation et quelque 75 instituts. Elle sera régulièrement mise à jour et étendue pour assurer une utilité maximale.

Pour chaque entrée relative à un programme de formation, des renseignements sont fournis sur: les conditions, le contenu, la durée et la fréquence du programme; les adresses électroniques des personnes de contact; les critères de sélection et d'évaluation; et la substance concernée.

L'ISTRA fournira aux départements universitaires impliqués dans la recherche et l'enseignement dans le domaine des drogues une vitrine pour rendre compte des récentes évolutions ou activités et pour diffuser des informations. L'OEDT étend actuellement la liste des personnes de contact recensées dans l'ISTRA afin d'accroître la portée de la base de données. Pour plus d'informations, veuillez contacter Petra.Paula.Merino@emcdda.org.

Petra Paula Merino



L'OEDT ET SES PARTENAIRES

L'OEDT et la CICAD: Mémorandum d'entente

Le personnel de l'OEDT et la Commission inter-américaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) se sont rencontrés à Lisbonne le 21 mars et ont discuté de la signature possible d'un mémorandum d'entente en 2000. Cette évolution fait suite à l'approbation officielle par le conseil d'administration de l'OEDT en janvier 2000 de la portée et des objectifs généraux d'un accord de coopération entre les deux organismes. Lors de la réunion, il a été convenu d'un projet de texte de mémorandum d'entente, lequel sera soumis à l'approbation des organes internes des organisations.

Les participants à la réunion ont débattu d'activités concrètes et d'éventuels projets communs. Ces derniers prévoyaient de procéder à un échange:

- d'informations et de connaissances sur l'évaluation des projets de prévention de la toxicomanie;
- de données sur l'abus de drogues;
- d'expériences sur des projets concernant l'abus de drogues en prison; et
- d'actions dans le domaine de la formation sur des questions d'ordre épidémiologique.

Lors de la réunion, les représentants de la CICAD ont présenté un rapport intermédiaire sur la mise en œuvre du mécanisme d'évaluation multilatéral (MEM), établi par la CICAD en 1999 pour renforcer la confiance mutuelle, le dialogue et la coopération entre les pays américains. Le futur développement d'un observatoire inter-américain des drogues a également été évoqué.

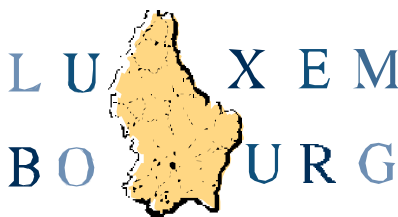
Ignacio Viquez Molin

Développer la coopération avec les pays candidats à l'UE

Les conclusions du Conseil européen de Luxembourg de décembre 1997 et une communication de la Commission européenne de 1998 (SEC 1685) prévoient la participation des pays candidats à l'UE à un certain nombre de programmes communautaires. Elles ouvrent également la voie à la participation de ces pays au travail des agences de l'UE, la priorité étant accordée à l'OEDT et à l'Agence européenne de l'environnement de Copenhague.

Visite du Grand-Duc Héritier Henri de Luxembourg

Le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière de Luxembourg ont visité l'OEDT le 18 avril au cours de leur séjour officiel de trois jours au Portugal. Des présentations ont été faites sur le travail de l'OEDT et sur la situation de l'Europe et du Luxembourg en matière de drogue.



Design: Isabel Rocha

Le Conseil européen d'Helsinki organisé en décembre 1999 a décidé d'inclure un total de 13 pays candidats dans les négociations de pré-adhésion à l'UE. Parmi ces pays figurent Chypre, Malte et la Turquie, ainsi que 10 pays d'Europe centrale et orientale (PECO)¹.

Depuis le début de l'année, l'OEDT a pris un certain nombre de mesures visant à préparer la collaboration de ces pays à ses activités:

- la participation à la réunion de coordination pour les projets portant sur les drogues dans le cadre du Programme Phare national 2000 (organisée le 10 mars par la direction générale pour l'élargissement de la Commission européenne);
- l'analyse de résumés des rapports nationaux phares 1999 présentés par les PECO à l'OEDT;
- la préparation d'un chapitre du *Rapport annuel 2000* sur la situation des PECO en matière de drogues; et
- la formation d'un groupe de travail interne à l'OEDT pour la participation des pays candidats au travail de l'Observatoire.

Parallèlement, l'OEDT a reçu un certain nombre de visites officielles à Lisbonne au cours desquelles la coopération en cours entre l'OEDT et les pays candidats fut évoquée. Ces réunions ont étudié en détail les étapes et les conditions requises par la participation des nouveaux pays aux programmes de l'Observatoire et ont contribué à développer un climat positif de coopération et de compréhension mutuelle. Elles seront suivies dans les prochains mois d'un partenariat plus structuré, à travers l'UE (voir prochaine parution de *DrugNet Europe*).

Alexis Goosdeel

¹ Les PECO candidats sélectionnés sont: la Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie.

Mémorandum d'entente: OEDT et OMS

La signature du mémorandum d'entente entre l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'OEDT (voir *DrugNet Europe 22*) s'est

opérée par un échange de lettres fin mars. Les lettres ont été signées par Marc Danzon, directeur du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe et Georges

Estievenart, directeur exécutif de l'OEDT. L'établissement de cet accord sera suivi de discussions afin de définir des projets communs tels que des programmes sur l'abus de drogues dans les prisons..

Ignacio Viquez Molin

LES ORGANES STATUTAIRES DE L' OEDT

Le conseil d'administration

Le rapport d'évaluation sur l'OEDT – réalisé par les consultants externes Deloitte et Touche en 1999 – et les décisions connexes du conseil d'administration seront accessibles en mai sur le site web de la Commission européenne à l'adresse <http://europa.eu.int/>.

Kathleen Hernalsteen



Le comité scientifique

Le comité scientifique de l'OEDT a tenu sa 13^e réunion à Lisbonne les 16 et 17 mars, au cours de laquelle les conclusions des deux exercices d'évaluation menés en 1999 ont été discutées en profondeur:

- l'évaluation indépendante de l'OEDT, menée par des consultants externes, Deloitte et Touche; et
- une étude d'évaluation technique des mécanismes mis en place pour mettre en œuvre l'action commune sur les

nouvelles drogues synthétiques, entreprise par le Point focal belge.

À la suite à ces deux exercices, le comité a formulé un certain nombre de recommandations opérationnelles pour améliorer son travail, y compris le développement de sous-comités à thèmes.

Les deux sous-comités existants sur les indicateurs de qualité pour les études épidémiologiques et de réduction de la demande, se sont rencontrés le 16 mars. Ils ont discuté de critères scientifiques pour les projets et les rapports et ont souligné l'importance pour l'OEDT de publier des articles dans des revues scientifiques étudiées par ses pairs.

Le groupe directeur sur les nouvelles drogues synthétiques s'est également réuni le 16 mars et a poursuivi l'élaboration de ses *Lignes directrices pour l'évaluation des risques des nouvelles drogues synthétiques*. Dans ce domaine, des progrès ont été accomplis au niveau du processus de pondération et de notation des critères par l'utilisation d'un tableau d'évaluation par score. Le groupe directeur a recommandé que le MDMA (ecstasy) serve de "substance de référence" pour valider cet instrument de notation. Il a été recommandé que l'OEDT commande une étude pour préparer les annexes techniques afférentes aux *Lignes directrices* sur le MDMA. Le groupe a également proposé d'être rebaptisé "Sous-comité sur l'évaluation des risques des nouvelles drogues synthétiques", cela pour des raisons de cohérence.

Lena Westberg



FORUM

en direct de l'Union Européenne

*D*éveloppement d'un réseau pour la réinsertion et l'intégration sociale des usagers de drogues, sevrés ou en voie de sevrage

Les stratégies de lutte contre les problèmes associés à l'abus de substances sont en passe d'être élargies au-delà des simples questions de santé, de bien-être et des besoins des tribunaux pour faire intervenir de nouveaux protagonistes.

Les stratégies traditionnelles de prise en charge des usagers de drogues peuvent se révéler efficaces pour résoudre le problème de la consommation de drogues, améliorer la santé et réduire la criminalité. Cependant, il est prouvé que les consommateurs de drogues sevrés et en voie de sevrage doivent lutter contre les préjugés et la discrimination, qui empêchent leur réinsertion dans la communauté, à la fois au plan social et au plan économique.

Les consommateurs de drogues sevrés et ceux en cours de traitement par méthadone peuvent contribuer à l'économie locale. Afin de faciliter leur réinsertion, il est impératif que de nouveaux acteurs deviennent les piliers d'une approche holistique

pour résoudre le problème. Ces nouveaux acteurs incluent des représentants de secteurs tels que l'éducation, l'emploi, la formation continue, l'insertion sociale et la régénération économique.

Une telle approche nécessite un réseau pour: fournir un soutien mutuel; définir et coordonner les besoins en matière de recherche; permettre le partage de bonnes pratiques; et influencer la politique au niveau stratégique. Afin de mettre en place un tel réseau, nous aimerions être informés d'autres initiatives menées en Europe dans le domaine de l'insertion sociale par la "normalisation", la formation et l'éducation, et le travail pour les anciens usagers de drogues et de ceux qui sont stabilisés par une substitution à la méthadone.

Dorrit Schmidt et John Hollis-Davies

Pour plus d'informations, veuillez contacter: Dorrit Schmidt, Copenhague, Danemark. Tél: ++ 45 33 17 37 93. Fax: ++ 45 33 17 37 31. E-mail: Dorrit.Schmidt@faf.kk.dk

John Hollis-Davies, Le partenariat social, TRANSIT, Liverpool. Tél: ++ 44 151 709 1123. Fax: ++ 44 151 709 7779 E-mail: john@thesocialpartnership.co.uk

Conseil consultatif sur l'abus de drogues

Le 5 avril, le directeur de l'OEDT, Georges Estievenart, a participé à un séminaire du Conseil consultatif sur l'abus de drogues au Royaume-Uni, un organe indépendant chargé par le gouvernement britannique de suivre de près la situation nationale en matière d'abus de drogues.

Lors de sa présentation au Conseil, M. Estievenart a souligné le rôle de l'OEDT et l'influence des informations qu'il produit sur la politique aux échelles nationale et européenne. Dans le cadre du programme de travail de l'Observatoire qui s'étendra sur les trois prochaines années (2001-2003), il a souligné la nécessité de "bâtir et de

NOUVEAUX PROJETS DE L'OEDT DANS LE DOMAINE DES LÉGISLATIONS EN MATIÈRE DE DROGUES ET DES DÉPENSES PUBLIQUES

*étude sur la poursuite
des consommateurs de
drogues dans l'UE*

L'OEDT étudie actuellement les différentes approches, procédures et mesures adoptées par les autorités de répression des États membres de l'UE en matière de poursuite des auteurs de délits liés à la drogue.

Une nouvelle étude lancée en avril aura pour objectif de décrire la manière dont la police, les plaignants, les tribunaux et les acteurs sociaux interagissent au sein et autour des systèmes juridiques et des processus décisionnels des États membres à l'égard des délits directement liés à la consommation personnelle de drogues.

L'étude, qui mettra en lumière les délits les plus courants et les réponses les plus couramment apportées par les autorités nationales dans l'UE, devrait être disponible d'ici la fin 2000.

Danilo Ballotta



développer systématiquement les liens entre la collecte d'informations et l'analyse scientifique d'une part, et l'élaboration de politiques dans l'Union européenne d'autre part". Il a cité les réalisations accomplies en 1999 dans le cadre de l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques comme un exemple de réussite de cette relation¹.

Le conseil consultatif se compose de 33 experts de la drogue et organise des séminaires tous les trois ans afin de dresser un bilan de la stratégie du gouvernement du Royaume-Uni en matière de drogues et de considérer son propre programme de travail.

¹ Sur la base des conclusions tirées par l'OEDT et Europol à propos du 4-MTA, et suivant leur évaluation officielle des risques de la substance en vertu de l'article 4 de l'action commune, le Conseil de l'UE a décidé, en septembre 1999, de soumettre le 4-MTA à des mesures de contrôle et des sanctions pénales dans les États membres de l'UE.

*étude sur les dépenses
publiques liées à la
drogue dans l'UE*

La consommation de drogues, le trafic de drogues et leurs conséquences génèrent des coûts considérables pour la communauté dans le domaine de la santé et des affaires sociales, de l'éducation, de l'ordre public et de la justice.

L'OEDT mène actuellement une enquête sur les dépenses publiques liées à la drogue afin de mettre en évidence les coûts supportés par les États membres dans la mise en œuvre des politiques nationales dans ce domaine. Il distinguera les coûts directs des coûts indirects et englobera les différents domaines de dépenses nationales, à savoir: la prévention; le traitement; la répression; la recherche; et la coopération internationale. L'étude, menée à l'échelle de l'UE, sera présentée en novembre 2000.

Danilo Ballotta



Design: André Santos

R union d'experts juridiques Lisbonne

Des experts juridiques des États membres de l'UE, nommés par le conseil d'administration de l'OEDT, se réuniront à Lisbonne les 25 et 26 mai afin d'évaluer la faisabilité d'un système commun visant à rendre compte des législations nationales en matière de drogue et à les surveiller. Le projet en cours à l'OEDT (la mise en place d'une base de données juridique européenne sur les drogues), qui devrait se concrétiser début 2001, offre à l'Observatoire l'occasion d'établir des mécanismes d'échange de données sur la législation en matière de drogues à l'échelle de l'UE.

Danilo Ballotta



PUBLICATIONS DE L'OEDT



Nouvelles publications:

- Rapport général d'activités 1999 de l'OEDT (allemand, anglais, français).
- CD-ROM de l'OEDT: Textes de loi de l'Union européenne en matière de drogues.



À paraître:

- *Understanding and Responding to Drug Use: The Role of Qualitative Research (Comprendre et répondre à la consommation de drogues: le rôle de la recherche qualitative)* série monographies scientifiques, No. 4 (anglais).

D'autres informations sur les publications de l'OEDT et leur commande sont disponibles sur le site web de l'OEDT à l'adresse <http://www.emcdda.org/publications/publications.shtml>.

Les Points focaux REITOX discutent des perspectives moyen terme

Les responsables des Points focaux REITOX ont organisé leur 19^e réunion à l'OEDT les 9 et 10 mars derniers afin de discuter du programme de travail 2000 de l'OEDT et des perspectives à moyen terme pour les années 2001-2003.

Parmi les principaux sujets à l'ordre du jour figurait la récente révision des lignes directrices pour les *Rapports nationaux* 2000 (qui fourniront les bases du *Rapport annuel* 2001 de l'OEDT).¹ Tous les Points focaux ont été largement consultés et impliqués dans ce processus de révision et le Point focal de la Commission européenne a également été sollicité pour l'élaboration d'un rapport mettant à jour les informations concernant les stratégies de l'UE. Deux ateliers ont été organisés sur ce sujet: le premier portait sur l'évaluation et le feedback; le second sur des sujets clés pour le *Rapport annuel* 2001.

L'état d'avancement du *Rapport annuel* 2000 de l'OEDT a également été évoqué lors de la réunion. Les Points focaux ont été invités à formuler des commentaires sur les traductions et les contenus avant la modification finale, en collaboration avec leur membre du conseil d'administration. L'OEDT a invité les Points focaux à participer plus activement au lancement du *Rapport annuel* de cette année (prévu pour octobre), ce qui pourrait être profitable à eux (par une sensibilisation accrue à leur travail au niveau européen) aussi bien qu'à l'OEDT (en renforçant l'impact du *Rapport annuel* à l'échelle nationale).

Le format révisé de la *Carte d'informations* a été abordé et des lignes directrices révisées ont été élaborées après la réunion, en consultation avec les Points focaux.

L'OEDT a présenté un rapport intermédiaire sur un processus de collecte d'informations préliminaire concernant les substances GHB (gamma-hydroxybutyrate) et la kétamine, réalisé en coopération avec Europol, avec la participation du réseau REITOX. Cet exercice, qui fait suite à une demande officielle du Conseil de l'Union européenne en septembre 1999, devrait aboutir à un rapport commun OEDT-Europol sur ces substances

Calendrier de l'OEDT

12 mai – 2^e r union du groupe de travail du conseil d'administration sur les objectifs moyen terme de l'OEDT, Bruxelles.
22-24 mai – Atelier sur "Politique dynamique en matière de drogues: comprendre et contrôler les problèmes liés à la drogue", Vienne.
22-24 mai – R union d'experts en pédiatrie de la toxicologie du groupe Pompidou, Strasbourg.
25-26 mai – R union d'experts juridiques nationaux, OEDT.
29-31 mai – R union des responsables des Points focaux REITOX, OEDT.
8-9 juin – valuation et formation EDDRA, Odense, Danemark.
15-16 juin – R union d'experts européens sur les cohortes de jeunes consommateurs de drogues, OEDT.
15-16 juin – R union des projets de l'OEDT sur la "mortalité parmi les cohortes de consommateurs de drogues", Rome.
22-23 juin – R union d'un groupe d'experts européens sur l'indicateur des maladies infectieuses, OEDT.
29-30 juin – R union d'un groupe d'experts européens sur l'indicateur de demande de traitement, OEDT.

Autres réunions

22-23 mai – R union de haut niveau sur le mécanisme de coordination et de coopération entre l'UE, l'Amérique latine et les Caraïbes, Lisbonne.
1-3 juin – 8^e r union annuelle de la Société pour la recherche en matière de prévention, Montréal, Canada.
21-23 juin – V Jornadas sobre Prevenção de Drogodependências, Alcorcón, Madrid.
26 juin – Journée Internationale contre l'abus et le trafic illicite de drogues.
29 juin-1^{er} juillet – Universidad de Verano 2000 sobre "Culturas y Drogodependencias" (université d'été 2000 sur "la culture et la toxicomanie") rseau T3E, Palma de Mallorca, Espagne.

Réunions de l'UE et lectionnaires

17 mai – Groupe horizontal "Drogues", Bruxelles.
19-20 juin – R union du Conseil européen, Santa Maria da Feira, Portugal.
28 juin – Groupe horizontal "Drogues", Bruxelles.

dans les semaines à venir, lequel sera distribué au groupe horizontal "Drogues" pour étude.

Enfin, l'OEDT a souligné l'importance de la participation des Points focaux aux différents stades du processus d'intégration des Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) dans les activités de l'Observatoire.

Une réunion 'thématique' spéciale REITOX a été prévue du 29 au 31 mai dans le contexte de la récente évaluation externe de l'OEDT et des stratégies de l'UE. Elle débattera, entre autres, du programme de travail 2001 de l'OEDT et du programme de travail de l'Observatoire qui se déroulera les trois prochaines années (2001-2003).

Franz Denecker

¹ Récemment, le département de coordination REITOX de l'OEDT a eu pour tâche d'envisager, conjointement avec d'autres départements de l'OEDT et les Points focaux REITOX, une simplification et une harmonisation des lignes directrices du rapport national des PFN. Au cours de la réunion, ces lignes directrices ont été évoquées et modifiées et un projet définitif a été envoyé aux Points focaux le 15 avril.

In Memoriam

Nous sommes au regret d'informer nos lecteurs de la perte soudaine de notre collègue et ami Roger Lewis, tragiquement décédé le 25 avril. Roger a rallié l'équipe de l'Observatoire le 1^{er} juillet 1998 en tant que Chef du département de coordination REITOX. Il était un membre très cher de notre équipe. Nous nous souviendrons affectueusement de son humanité et de son exubérance ainsi que de sa générosité, son expression et son sens de l'humour qui lui étaient propres. Nos pensées les plus attristées accompagnent sa famille. Un ami cher à tous nous manquera désormais.

Georges Estievenart
Directeur, OEDT